

L'ANEM contribue à l'analyse des conséquences de l'épidémie de covid-19 sur les finances des collectivités territoriales

Madame, monsieur,

L'ANEM étudie les effets de la crise sanitaire, générée par le Covid-19, sur les finances des collectivités de montagne. Dans ce cadre, l'Association sera, notamment, auditionnée par Jean-René CAZENEUVE, député du Gers, auquel le Premier ministre, Édouard Philipe, a confié une mission relative aux conséquences de l'épidémie de covid-19 et aux mesures prises pour en limiter la propagation sur les finances des collectivités territoriales.

Il vous est possible d'apporter votre contribution à la réflexion de l'Association en répondant en faisant remonter les informations et messages relatifs aux différentes ressources de votre collectivité. Ces éléments seront particulièrement précieux pour étayer notre étude et mesurer les conséquences de la pandémie. Je vous en remercie par avance.

Cette étude sera mise à disposition sur le site internet de l'ANEM

François BONNEVILLE, chargé de mission au sein de l'Association, est à votre disposition pour toute question.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pierre Bretel,

Délégué général